

Le Lien de Ganges

LE BULLETIN MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GANGES

SEMESTRIEL - DÉCEMBRE 2025 - N° 4



**Ganges,
la porte Sud des Cévennes**

 www.ganges.fr
 [mairie de Ganges](#)
 Standard : 04 67 73 85 03

 **anges**



Engagements tenus

Dans le contexte politique national, il est rassurant de constater que la commune reste la base de la démocratie locale, où le lien de confiance entre la population et les élus de terrain reste fort. Pourquoi ? Parce qu'à l'échelle de la commune, on peut constater l'avancée du projet proposé aux citoyens.

Malgré un mandat débuté avec une pandémie, dont chacun se souvient, et deux années faites d'incertitudes, notamment liées à l'inflation, la majorité municipale actuelle a pu tenir l'ensemble de ses engagements, et même au-delà. Prenons seulement quelques exemples.

Les équipements destinés aux associations ont été nettement améliorés. La salle des fêtes a ainsi été réhabilitée, avec deux nouvelles salles en plus de celle destinée aux lotos et aux animations, ainsi que le « Lavoir ». Et un Espace des associations a été créé dans le quartier de l'Olivette. En tout, la commune accueille régulièrement 35 associations dans les différents équipements communaux, dans des conditions désormais optimales de confort. La rénovation complète du stade dit « Cayrel » permet désormais d'optimiser le lieu, en combinant un parking bien aménagé, des infrastructures de loisirs (city stade et tables de tennis de table),

une aire de pique-nique ainsi qu'un stade clos pour éviter la divagation de chiens et permettre la pratique sportive des scolaires et du club de foot dans de bonnes conditions.

La fin des travaux du centre ancien, dont chacun peut désormais comprendre dans sa plénitude la finalité du projet global : redonner à cet espace une dynamique économique en en faisant un lieu de convivialité, où l'on vient avec plaisir passer un bon moment. Le pari ici est parfaitement réussi. Il faut aussi en remercier les commerçants des halles, qui participent pleinement à cette dynamique retrouvée.

La réflexion menée en tout début de mandat sur le stationnement a conduit, après concertation des commerçants, à la mise en place d'un nouveau fonctionnement pour le parking du plan de l'Ormeau, qui est devenu payant au-delà d'une heure et demie. On constate que ce choix permet d'éviter les voitures « ventouses ». Tous les jours, on trouve sans peine de la place pour se garer, y compris le vendredi matin, afin de faire ses courses ou tout simplement flâner. Désormais, si l'on veut se garer toute la journée, les parkings aux abords de l'avenue du Mont Aigoual (rocade) remplissent cet office (notamment celui au stade « Cayrel »). Tandis

qu'en hyper-centre, le stationnement plus court est possible sans difficulté. Enfin, il y a le projet de la nouvelle clinique. Il n'est pas financé par la Municipalité, mais sa réalisation dépendait des liens de confiance entre le Maire et son équipe et le groupe Cap santé. Sans cette collaboration régulière, la nouvelle clinique ne se ferait pas ! Le permis de construire a été délivré et le groupe a acheté la maison « Guitard » ainsi que le terrain du plateau de la gare, pour créer un vaste parking de proximité. Chacun a pu constater que le débroussaillage du terrain avait été effectué, en attendant les premiers terrassements.

Cette construction de la nouvelle clinique est un atout fondamental pour l'offre de soins sur notre territoire et elle la pérennise sur le long terme. Elle sera l'établissement le plus moderne de tout l'Hérault, en dehors de la métropole !

C'est avec l'aide de l'Etat, du Département et de la Région que ces projets ont pu être réalisés et que les engagements pris ont été tenus.

Michel Fratissier
Maire de Ganges
Président de la Communauté
de communes des Cévennes
gangeoises et suménoises

Sommaire

Édito du Maire.....	P 02	Culture & animations	P 11-14
Travaux / Habitat	P 03-07	Infos pratiques	P 15
Vie quotidienne	P 08-10	Le mot de l'opposition.....	P 16

Une nouvelle façade pour l'Espace multi-activités !

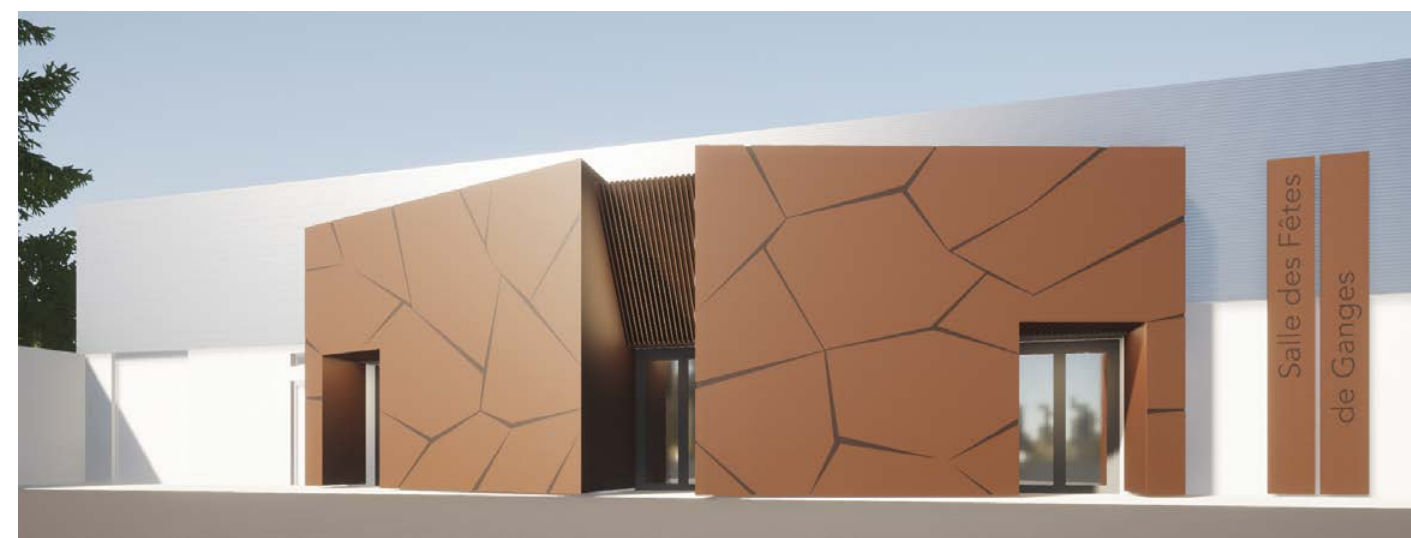
Espace multi-activités

Après plusieurs mois de travaux, l'Espace multi-activités poursuit sa transformation avec une rénovation complète de la façade. L'intérieur du bâtiment avait déjà bénéficié d'une réhabilitation, avec une rénovation énergétique ambitieuse

et la création de deux nouvelles salles. Ces aménagements ont permis d'améliorer le confort des usagers, tout en réduisant les consommations énergétiques de l'équipement. La rénovation de l'Espace multi-activités a permis la modernisation de

cet équipement, en le rendant plus fonctionnel, plus esthétique et plus économe en énergie. La nouvelle façade, beaucoup plus esthétique, viendra parachever ce projet.

Conception du cabinet AME Architecture : la nouvelle façade vue de jour



L'habillage de la façade se fera en double-peau sur la façade existante. Sa structure métallique sera indépendante de la façade existante.

L'habillage se fera en panneaux d'acier Corten, pré-patiné en usine, pour une belle couleur rouille uniforme. Les interstices entre les panneaux

seront éclairés afin de mettre en valeur le dessin déstructuré.

Conception du cabinet AME Architecture : la nouvelle façade vue de nuit





Une situation subie, qui pourrait finalement donner lieu à un beau projet !

L'Hôtel de Ville

En mars 2022, l'Hôtel de Ville dut être évacué précipitamment. Suite à de fortes pluies et des infiltrations jusqu'alors insoupçonnées, un faux-plafond s'était effondré, laissant apparaître... une poutre en équilibre.

L'ensemble des élus et services s'est replié sur le bâtiment mitoyen de l'ancienne caserne, où étaient déjà situés le bureau du Premier Adjoint au Maire, l'Urbanisme, le secrétariat des services Techniques et la médiathèque, au rez-de-chaussée de l'aile Ouest.

Au cours des mois qui ont suivi, des espaces et des bureaux ont été aménagés par les services Techniques au sein de ce bâtiment. Dans un jeu de chaises musicales, le départ d'associations a libéré suffisamment de superficie pour permettre ce repli. En effet, dans un même mouvement, de nouvelles salles ont été mises à disposition des associations, suite à la création de l'Espace des

associations des Cordeliers ainsi que la rénovation de la salle polyvalente et du Lavoir.

Mais l'aménagement de ces espaces et bureaux au sein du bâtiment de l'ancienne caserne est provisoire. Les conditions actuelles d'accueil du public ne sont pas satisfaisantes, elles ne sont pas à la hauteur d'une ville-centre de 4.000 habitants. L'accueil de la mairie et la salle des mariages / salle du Conseil municipal témoignent du caractère inadéquat de la situation que nous connaissons.

Dans le cadre du projet de revitalisation soutenu par l'État (*Petites villes de demain*) et la Région (*Bourg centre Occitanie*), des études ont donc rapidement été engagées, prises en charge à 50% par la Caisse des dépôts. La Ville a également bénéficié de l'avis des Architectes Paysagistes conseils de l'État.

Ces études confirment que le bâtiment désaffecté fait l'objet de désordres structurels majeurs. Il ne pourrait pas être de nouveau occupé sans de lourds travaux de confortement.

Le bâtiment de l'ancienne caserne est par contre globalement en bon état, même si sa toiture doit être restaurée, avec le renouvellement de la moitié des pièces de charpente. Construit au début du XVIII^{ème} siècle (de style Vauban), il a en outre une réelle valeur patrimoniale, de même que le temple heptagonal (sa forme à 7 côtés est très rare). L'Hôtel de Ville était d'ailleurs historiquement situé au sein de l'ancienne caserne. Ce n'est qu'en 1933 qu'il fut transféré dans le bâtiment mitoyen, qui était jusqu'alors un café (le Café des Parterres). Construit au XIX^{ème} siècle, le bâtiment désaffecté n'a donc pas d'intérêt patrimonial.

Au-delà de sa valeur patrimoniale, qu'il est indispensable de préserver et



de valoriser, le bâtiment de l'ancienne caserne possède aussi un atout précieux : sa cour. Elle pourrait en effet être aménagée en patio, pour en faire un espace d'agrément et de convivialité dont pourraient profiter les usagers de l'Hôtel de Ville et de la médiathèque, et plus largement les personnes fréquentant le centre-ville, sans compter les jeunes mariés, notamment pour la photo à l'issue de la cérémonie consacrant leur union !

Et au-delà du patio, il serait intéressant, à terme, de requalifier l'ensemble du secteur du plan de l'Ormeau, pour poursuivre le renforcement de la qualité urbaine et de l'attractivité du centre-ville, dans le prolongement de la requalification du secteur des halles. Le but serait

de donner une plus grande place aux piétons, de faciliter leurs déplacements, d'effectuer des plantations et de rendre la fréquentation des espaces publics encore plus plaisante. Les aménagements permettraient aussi de valoriser les commerces situés au sein de ce secteur.

Mais un tel projet ne pourrait être mis en œuvre que sur un temps long. En effet, son coût élevé ne lui permettrait pas de voir le jour rapidement, surtout dans le contexte national de restriction budgétaire. Par contre, la partie concernant l'Hôtel de Ville en lui-même doit être considérée comme une priorité. La situation actuelle ne peut en effet qu'être provisoire.



Habitat

Amélioration des façades et logements du centre ancien : des dispositifs de soutien qui portent leurs fruits

Restaurer et valoriser des façades d'immeubles du centre ancien visibles depuis l'espace public, tel est l'objectif du nouveau Programme façades de la Ville, lancé en 2024.

Ce programme, déjà évoqué dans ces colonnes, s'inscrit dans le projet global de revitalisation porté par la Ville, pour renforcer l'attractivité du centre ancien en améliorant sa qualité urbaine.

Il a rencontré un grand succès, puisque 11 projets ont pu voir le jour dans ce cadre. Vous avez ainsi certainement pu apprécier ces derniers temps la

transformation de certaines façades du centre ancien, qui ont souvent repris des couleurs ! Ces restaurations concourent à l'embellissement de notre ville.

Les projets soutenus sont quasiment tous achevés à l'heure où cet article est rédigé. Les propriétaires bénéficieront d'une aide de la Ville, complétée par la Région Occitanie, représentant 50% des dépenses éligibles, dans la limite de 10.000€.

Le Programme façades est toujours mobilisable, mais à hauteur de 25%

des dépenses éligibles, dans la limite de 5.000€. Le soutien de la Région était en effet limité dans le temps.

Enfin, il est toujours possible aussi de solliciter l'Opération amélioration de l'habitat à Ganges pour des aides aux travaux de réhabilitation de logements ou immeubles du centre ancien, de rénovation énergétique, ou encore d'adaptation des logements à la perte d'autonomie de leurs occupants.

SOLIHA Hérault, opérateur mandaté par la Ville, est à votre disposition pour vous informer et vous accompagner à



Travaux

chaque étape de votre projet, jusqu'à l'achèvement des travaux. Des simulations de scénarios de travaux, avec leur plan de financement, vous seront notamment proposées. N'hésitez pas

à rencontrer SOLIHA Hérault lors de la permanence assurée tous les mardis, de 14h à 16h, en mairie. Prenez préalablement rendez-vous (tel : 04 67 10 73 33) et munissez-vous de votre dernier

Rue Croix de Figou

AVANT



APRÈS



Rue Jean Jaurès

AVANT



APRÈS



Habitat (suite)

avis d'impôt sur le revenu. Un livret de présentation de l'opération est également à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Rue Biron

AVANT



APRÈS



Crédit photos : Julien MOILLET, Architecte conseil

Travaux

AVANT



Place Fabre d'Olivet

APRÈS



Place de la Marianne

AVANT



APRÈS



Crédit photos : Julien MOILLET, Architecte conseil

Programme façades de Ganges



Opération amélioration de l'habitat à Ganges



Récompense

Ganges récompensée pour son projet de requalification du centre ancien

La ville de Ganges a été mise à l'honneur lors du salon des communes et intercommunalités de Béziers, en remportant le prix Voirie et aménagement de l'espace public. Face à 44 dossiers de communes concurrentes, Ganges s'est

distinguée par la qualité et l'ambition de son projet. Cette récompense souligne la volonté municipale de réhabiliter le cœur historique, de renforcer son attractivité et d'offrir aux habitants, comme aux visiteurs, un cadre de vie modernisé, apaisé et plus accueillant. C'est aussi la reconnaissance de l'engagement de la Ville pour un aménagement urbain durable et respectueux de son histoire.



À gauche : remise du prix « Voirie et aménagement de l'espace public »

Ci-contre : le prix remis à la Ville de Ganges.

Familles

De nouveaux locaux pour le lieu d'Accueil Enfants Parents

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « Les Petits Loups du Pic » est un lieu convivial aménagé pour accueillir les enfants de la naissance à 6 ans, accompagnés d'un adulte familial. Les futurs parents sont également les bienvenus.

Il est ouvert les jeudis, de 9h30 à 12h, dans deux salles situées à l'Espace des associations les Cordeliers, quartier de l'Olivette, mises à disposition gratuitement par la Ville de Ganges. Différents espaces sont aménagés en sécurité pour jouer, rencontrer d'autres familles, se découvrir, explorer, se poser, être ensemble et tisser des liens. Pour les parents, c'est un moment de pause dans leur vie, souvent bien rythmée. Chaque enfant compose avec ses envies, avec des jeux adaptés à son âge, pour explorer son environnement à sa façon, sans pression.

Vous pourrez y rencontrer deux accueillantes disponibles et à l'écoute : une Psychologue et une Educatrice de jeunes enfants, tenues au respect de la confidentialité. L'entrée est libre et gratuite, sans inscription et anonyme. Chacun vient à l'heure qui lui convient et reste le temps qu'il souhaite.

N'hésitez pas à venir profiter d'un temps de jeu avec votre enfant !



Les permanences de l'EPE 34 : un soutien précieux aux familles



Soutenue par un financement de la Ville et de la Communauté de communes, l'École des Parents et des Educateurs de l'Hérault (EPE 34) assure un Point Écoute Parents-Enfants

(0-12 ans) à Ganges. Les Points Écoute sont des lieux d'accueil, de soutien, où les parents, les familles et toute personne travaillant auprès d'enfants et d'adolescents peuvent venir poser des questions, réfléchir sur un problème et prendre le temps de trouver des solutions. Ils proposent des entretiens confidentiels et gratuits sur rendez-vous avec un Psychologue de l'équipe EPE. Le Psychologue offre un cadre sécurisant et bienveillant où la parole est libre. Il peut avoir une action thérapeutique auprès des familles de par sa formation et son parcours professionnel, tout en travaillant dans le cadre de la prévention. Les Psychologues travaillent en relation avec les professionnels des secteurs

éducatif et médico-social.

Ces permanences ont lieu à la Maison des services, avenue du Mont Aigoual (rocade), le mardi, de 8h30 à 12h30. Il faut préalablement prendre rendez-vous au 04 67 03 43 58.

Par ailleurs, depuis septembre 2024, l'EPE34 assure également une permanence de soutien et d'accompagnement psychologique à destination des enfants exposés aux violences intrafamiliales et de leurs parents.

L'objectif : soutenir les enfants, restaurer des relations familiales plus sécurisantes, atténuer les effets de la violence et aider les parents dans leur reconstruction.

Ce service, confidentiel et gratuit, renforce le réseau local de protection de l'enfance et d'accompagnement des familles.

Une Psychologue est présente un jeudi sur deux, de 9h à 13h, à la Maison des services, avenue du Mont Aigoual (rocade), sur rendez-vous : 04 67 03 43 58.

Stationnement

Après un mois de mise en service...

Les retours d'expérience du premier mois de mise en service du parking du plan de l'Ormeau confirment l'utilité et l'efficacité du système de zone bleue automatique mis en place :

- Une rotation et une fluidité du stationnement jamais atteintes, malgré tous les efforts antérieurs
- L'usage quasi exclusif de la gratuité de la

première heure et demie, attestant de la justesse du choix de cette durée.

Il est bon de rappeler que la mise en place de ce système de gestion du parking avait fait en 2021 l'objet d'un sondage de l'ensemble des commerçants du centre-ville. Un bel exemple de concertation réussie entre la Municipalité et les acteurs économiques de la ville !!

Le petit pictogramme avec un téléphone en haut à droite de la borne signale le bouton d'appel qui permet de joindre 24h/24 le service de maintenance. Uniquement en cas de problème, bien sûr !



Commerce

Création de l'association des commerçants des halles de Ganges

Mardi 16 octobre, les commerçants des halles se sont réunis pour se constituer en association. Elle a pour but de les représenter d'une seule voix auprès de la Ville, mais aussi de leur permettre d'organiser des animations et promouvoir leurs activités. La nouvelle association a élu son Bureau, composé de 3 membres :

- Président : un représentant de la Tortue Paysanne (Maraîcher, Primeur / Epicerie fine)
- Secrétaire : un représentant de la Fromagerie du Pic
- Trésorier : un représentant de la Maison Latour / Docks GR.

L'association n'a pas tardé à préparer des animations.

Réunion de la nouvelle association des commerçants des halles



Ainsi, dès le mois de décembre, les halles vont vivre dans l'ambiance des fêtes de fin d'année :

- Tous les dimanches du mois de décembre : une animation musicale à l'heure du déjeuner
- Mercredi 10 décembre : un atelier bûches de Noël, dans le cadre du calendrier de l'Avent proposé par la Ville
- Samedi 13 décembre : pour la première édition du marché gourmand de Noël, les commerçants des halles proposent, en plus des produits de fête que vous trouverez sur leurs emplacements habituels, des stands en extérieur avec :
 - Crêpes sucrées, vin chaud et autres surprises gastronomiques par la Maison Latour / Docks GR
 - Truffade et plateaux de fromage par la Fromagerie du Pic
 - Plateaux de fruits de mer, rouille servie chaude et son riz par Ceven-Fish.

Retrouvez les actualités de l'association sur Facebook page Les Halles de Ganges.

Enfin, vous avez pu constater des évolutions dans l'occupation des emplacements. La Fromagerie du Pic occupe désormais l'ancien emplacement de la Maison Chabert, plus spacieux, et a étendu son offre. Et la Maison Latour occupe un second emplacement, dédié à la vente de pain, pâtisseries et glaces.

Sécurité

De l'usage des caméras de vidéoprotection

« Bonjour Messieurs, C'est R, on s'est vus concernant l'affaire de ma mère madame H. qui s'est fait voler son sac jeudi passé !

Je tiens à vous remercier vous et tous vos collègues pour votre travail.

Je ne sais pas comment vous remercier, grâce à vous j'ai une autre vision et l'espoir qui revient un peu plus, je peux me concentrer sur ma formation professionnelle et enfin me dire qu'il y a de belles personnes qui veillent sur nous, un grand merci à vous tous, au plaisir de vous rencontrer, merci énormément, plein de bonheur à vous tous !! Cordialement, R. »

Ce message est publié avec l'autorisation de la victime et de sa famille. Les initiales des noms ont été changés pour préserver leur anonymat le plus complet.

Les faits : une dame se fait voler il y a quelques jours son sac à l'arraché dans une ruelle de Ganges. L'endroit n'est pas équipé de caméras de vidéoprotection, mais le réseau municipal de vidéoprotection mis en œuvre par la Municipalité et exploité par la Police municipale permet d'identifier formellement sur deux caméras différentes l'auteur du vol, dont la présence est signalée dans une commune du Gard.

La Gendarmerie de Ganges procède donc à son interpellation. Puis, en partant de la plainte de la victime, elle mène l'enquête et saisit le Parquet de Montpellier, qui prend la décision d'incarcérer de façon préventive le délinquant.

Exceptionnel au niveau du résultat ?



Non, courant cette chaîne caméras / Police municipale / Gendarmerie / Parquet, mais dans notre monde, on ne parle que de ce qui n'aboutit pas.

La grande majorité des infractions, de la plus petite à la plus grave, est résolue grâce à cette chaîne, où le réseau de vidéoprotection a toute sa place...

La Municipalité va le développer encore, afin que les services de Police disposent de moyens efficaces pour lutter à Ganges contre cette délinquance, qui touche maintenant de plein fouet tous nos territoires ruraux.

On ne lâche rien !

Collecte des déchets : un nouveau fonctionnement en centre-ville

Vous avez certainement remarqué de gros conteneurs en taule décorée, installés depuis peu en centre-ville, sur le Plan de l'Ormeau et à proximité des halles. Il s'agit d'une réorganisation de la collecte des déchets à l'échelle de toute l'intercommunalité.

Deux orientations ont été prises par la Communauté de communes. La première est d'étendre, là où c'est possible, les bacs individuels. La seconde est d'enlever progressivement tous les bacs « jaunes » et « gris » pour installer ce nouveau dispositif de collecte. Ils permettent de limiter les points d'apports volontaires, leur contenance étant nettement plus élevée. Ils favorisent par ailleurs une meilleure hygiène par rapport aux anciens bacs de collecte. C'est donc à terme sur toute la commune qu'ils seront installés.

Il a été observé que les sacs jaunes distribués, s'ils sont trop remplis, ne passaient pas dans les trappes de ces nouveaux conteneurs. Le SYMTOMA, qui s'occupe du traitement des déchets ménagers à l'échelle de 5 intercommunalités, a commandé des sacs plus petits afin de vous éviter ce souci.

Ce nouveau dispositif visant notamment l'amélioration de l'hygiène dans la collecte des déchets, la Ville renforcera sa vigilance face aux incivilités que l'on observe bien trop souvent ! Le dépôt d'ordures ou d'encombrants est passible d'une amende de 135 euros et peut aller jusqu'à 1.500 euros. La Ville va délibérer pour une plus grande sévérité par rapport à ce genre de pratiques inacceptables, et malheureusement bien trop répandues, qui nuisent à la qualité de vie de chacun.



Les nouveaux conteneurs de collecte des déchets en centre-ville

Pensez au compostage !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les déchets organiques ne peuvent plus se retrouver dans vos poubelles et jetés dans les bacs « gris » avec les déchets non recyclables. La Communauté de communes distribue gratuitement des composteurs individuels, si vous avez un jardin pour l'installer. Mais il existe aussi désormais sur Ganges plusieurs composteurs collectifs, pour y déposer tous vos déchets organiques. Ces éco-gestes sont bons pour la planète ! Ensemble, nous réduisons nos déchets.



Les composteurs collectifs sur le quartier de la Cité jardin.

Les consignes de compostage.



Le modèle de toilettes publiques qui a été choisi pour la rue Portail de Laroque



Toilettes publiques

Comme de très nombreuses communes, Ganges manque de toilettes publiques décentes en centre-ville.

Deux ensembles seront installés à très brève échéance. Le premier dans la rue Portail de Laroque : il desservira l'ensemble du secteur des halles et servira aux usagers du marché le vendredi.

Des sanisettes bientôt installées

Le second sera installé sur le côté du Plan de l'Ormeau et desservira donc le cœur de ville.

Ces deux sanitaires publics sont des sanisettes, c'est-à-dire des WC autonettoyants et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils seront bien entendu gratuits.

Un été rythmé par les Mardis de l'été et la Fête votive

Été festif

L'été 2025 a une fois encore confirmé que la ville de Ganges sait conjuguer convivialité, culture et traditions. Entre Mardis de l'été, devenus un rendez-vous musical incontournable, et Fête votive, moment fort de la vie communale, notre ville a vibré tout au long de la saison estivale.

Du 8 juillet au 19 août, les Mardis de l'été ont offert aux habitants et visiteurs des soirées gratuites en plein air, autour de styles musicaux variés. Chaque mardi, les places et terrasses se sont animées dans une ambiance chaleureuse et familiale.

La Fête votive, du 11 au 14 juillet, a rassemblé petits et grands autour des manèges, concours de boules, concours de pêche, apéritifs et piste de danse. Ces quatre jours de fête ont marqué un temps fort de partage et de convivialité. Le Comité des fêtes gangeois a prouvé

pour la deuxième année consécutive qu'il était « dans la place !!! ». Et quel plaisir de voir toute cette jeunesse sur le Plan de l'Ormeau et dans une ambiance sereine...

La Municipalité tient à remercier le Comité des fêtes gangeois pour son investissement et sa rigueur, qui ont permis la pleine réussite de cette manifestation estivale.

Grâce à l'engagement de ses bénévoles, à leur travail souvent discret mais essentiel, ces événements ont pu se dérouler dans d'excellentes conditions et dans une atmosphère bienveillante.

Un grand merci également aux services techniques de la mairie, pour leur aide logistique et la mise en place du matériel, aux forces de sécurité et de secours pour leur présence et leur vigilance, aux commerçants, qui ont contribué à l'ambiance, et bien sûr à vous tous, habitants et

visiteurs, qui avez participé nombreux à ces rendez-vous de l'été.

Nous vous donnons rendez-vous l'été prochain pour une nouvelle saison !!!



Séniors

Les séniors répondent toujours présents !

C'est un réel plaisir de vous voir remplir les salles et nous vous en remercions.

La Semaine bleue a encore rencontré un grand succès. Les 2 spectacles ont fait salle comble, avec plus de 200 personnes à chaque fois. Des après-midis de partage et de détente ont aussi pu avoir lieu, grâce à l'aide des lycéens du Roc Blanc et du centre socio-culturel L'Agantic. L'association Maintien en forme a offert une initiation aux étirements.

Et l'association des Randonneurs gangeois nous a permis de profiter d'une belle balade. Nous remercions les associations et les participants.

Les ateliers et les conférences de prévention santé sont également toujours suivis avec succès. Les calendriers de nos séniors sont bien remplis et apparemment, ils en sont ravis, car l'isolement, ce n'est pas leur tasse de thé !

A noter dans vos agendas :

- Le thé dansant du 17 décembre 2025.
- Les colis de Noël (pour les 65 ans et plus) les 18 et 19

décembre, de 10h à 12h et de 14h à 16h, et le samedi 20 décembre, de 10h à 12h, à la salle des fêtes.

- Un spectacle gratuit « Les contes de Noël d'antan » le 20 décembre à 14h30, à la salle des fêtes.
- Un après-midi récréatif pour Noël à destination de nos aînés en EHPAD
- Le traditionnel goûter des séniors, fixé au 18 février 2026 à 14h30, à la salle des fêtes.

Opérette marseillaise dans le cadre de la Semaine bleue



Seconde édition de l'Apéro Soup' : la pluie n'a pas eu raison de l'engouement du public et de l'implication des restaurateurs.



La 2^{ème} édition de l'Apéro soup', organisée par L'Union des Professionnels Gangeois (UPG) a eu lieu cette année lors de la fête d'Halloween.

Le concept reste inchangé : déguster des soupes cuisinées par des restaurateurs gangeois à l'heure de l'apéro et proposer au public d'élire la meilleure soupe.

Cette année, le temps pluvieux n'a pas permis à l'association de danse Mano a Mano de proposer son animation. Mais les restaurateurs, pour la plupart déjà installés rue du Jeu de ballon, ont servi leurs succulents breuvages.

Merci à Déliss'King (soupe forestière), Le XII (soupe au chou-fleur et fromage fouetté), Cévèn'nement (soupe paysanne), Milonga Cave (soupe argentine au maïs), Dolce Vita (soupe aux oignons doux), Restaurant Le Viet-Nam (soupe de riz asiatique), Le cinq pizza shop (bouillon de légumes), La Poste (velouté oriental) et AfroBar 224 (soupe de poissons africaine). Il a été bien difficile, pour le public, de les départager ! Néanmoins, ce sont presque 100 bulletins de vote qui ont permis d'élire les vainqueurs : la Louche d'Or a été remise au XII, la Louche d'argent à La Poste et la Louche de bronze pour le Viet-Nam.

Apéro Soup'

La Municipalité remercie l'UPG pour l'organisation de cet événement et félicite les restaurateurs pour leur implication. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, le samedi 31 octobre.



Crédit photo : Marianne Hahn. La bonne soupe d'oignons doux chez Dolce Vita

Jumelage

40 ans de jumelage : une belle longévité dans l'amitié

Durant le week-end du 17 au 19 octobre, la mairie a accueilli une délégation d'une vingtaine de personnes provenant de la ville allemande de Schwalmtal, dont le Maire. L'idée de cette rencontre était de fêter le 40ème anniversaire du jumelage entre nos deux communes, initiée en son temps par le Maire de Ganges, Louis Randon.

En lien avec la mairie, le comité de jume-

lage avait proposé un programme pour permettre à nos hôtes de passer un excellent moment : accueil en mairie le vendredi soir, visite du marché du Vigan, déjeuner aux halles de Ganges et balade à Cazilhac sur le chemin des meuses pour le samedi, enfin, cérémonie au monument aux morts pour rappeler l'importance de l'Europe pour le maintien de la paix, déjeuner dans un restaurant à

Ganges, puis pour les plus volontaires, visite de St Guilhem pour le dimanche. Le départ s'est effectué le lundi.

Nous avons été ravis d'accueillir cette délégation et rendez-vous est pris pour un départ vers l'Allemagne dès 2026.

Ce beau jumelage entre nos deux communes est relayé par celui de nos établissements scolaires, ce qui est un gage pour sa pérennité.

Une méthode proposée par le Directeur de l'EMAC

Musique

Jean-Philippe Valette, le professeur qui a fondé et qui dirige l'Ecole de musique de Ganges (l'EMAC - www.emac-ganges.com), vient de terminer une nouvelle méthode d'enseignement pour piano.



Élaborée et testée partiellement dans différents contextes, cette méthode offre la possibilité de débiter seul ou avec un professeur. En éducation musicale, au collège par exemple, elle peut être très facilement utilisée pour initier les élèves au piano – avec à l'intérieur, un feuillet dépliant pour commencer à s'exercer sans instrument, sur une représentation d'une portion du clavier, grandeur nature. Cette méthode s'adresse aux débutants et initiés, quel que soit leur âge, individuellement ou en groupe, en école de musique, en collège, en EHPAD... Les pre-

miers signes musicaux sont abordés, ainsi que des notions théoriques, historiques et même acoustiques, avec les premiers gestes techniques pianistiques. 24 morceaux originaux simples, progressifs et très agréables à jouer sont ainsi proposés, le tout accompagné d'un support audio permettant de se référer à un enregistrement. Les résultats sont quasi-immédiats. Intitulée *Musiques autour d'une étoile* et écrite sous le pseudonyme Roman Jober, cette méthode est disponible en librairie ou en téléchargement directement chez l'éditeur Planète Partitions.

NOËL À GANGES

PATINOIRE

Cour de la médiathèque
À partir du samedi 13
décembre ouverture 14h - 18h

NOËL À KILUKRU

Médiathèque
Mercredi 17 décembre
15h30

Spectacle familial dès 5 ans, suivi d'un
goûter de Noël

COLIS DE NOËL

Salle des fêtes
Jeudi 18 et le vendredi 19
décembre
10h/12h et de 14h/16h
Samedi 20 décembre
10h à 12h

Réservé aux personnes sur liste électorales
à Ganges, et de plus de 65 ans.

JOURNÉE DE NOËL

Centre ville
Samedi 13 décembre
8h - 22h

Marché gourmand et artisanal
Vide greniers
Le manège à malices
Jeux
Concert et spectacle
Fête de l'hier en soirée

THÉ DANSANT NOËL

Salle des fêtes
Mercredi 17 décembre - 14h

VOEUX DU MAIRE

Salle des fêtes
Mercredi 14 janvier
18h30

Calendrier de l'Avent

DE LA VILLE DE GANGES
ET SES PARTENAIRES

À partir du 1^{er} décembre,
à chaque jour sa surprise !

1 LUNDI Office de Tourisme 18 H Avenue du Mont Aigoual	2 MARDI AfroBar 224 18 H 17, cours de la République	3 MERCREDI L'Agantic 14 H 6, rue des Écoles républicaines	4 JEUDI Brasserie Blacstar Dès 17 H 30 Rue du Ménestrel	5 VENDREDI Théâtre Albarède 19 H 4, rue de l'Albarède	6 SAMEDI Marché de Noël de L'Accueil De 10 H à 17 H 21, rue Tras la Muraille
7 DIMANCHE Golf de Cazilhac 11 H 385, Chemin du Fesquet	8 LUNDI La Mine des Meeples 18 H 30 15, rue Biron	9 MARDI Boutique Innovative 18 H & 19 H 4, rue Biron	10 MERCREDI Traiteur GR - Latour 10H & 11H15 & 12H30 Les Halles de Ganges	11 JEUDI Chorale Las Belugas 18 H 21, rue Tras la Muraille (L'Accueil)	12 VENDREDI La Chispa 18 H Café du Siècle, 1 rue Biron
13 SAMEDI Mairie de Ganges Toute la journée !	14 DIMANCHE Lunaria 12 H 30 Les Halles de Ganges	15 LUNDI Compagnie Amarante 18 H 30 Salle Yvon Delmas Cour de la médiathèque	16 MARDI Voix Sauvages 18 H 30 Café du Siècle, 1 rue Biron	17 MERCREDI Médiathèque Lucie Aubrac De 11 H à 11 H 30 À la médiathèque	17 MERCREDI La Bougeotte De 16 H à 18 H Place Fabre d'Olivet
18 JEUDI Les Elvis Platinés & La Bougeotte 18 H Place Fabre d'Olivet	19 VENDREDI Echotone De 14 H à 17 H 6, rue des Maquisards	19 VENDREDI Mairie de Ganges 18 H - Soirée Ciné Théâtre, 4, rue de l'Albarède	20 SAMEDI Mairie de Ganges 14 H 30 - Spectacle 29 av. pasteur (Salle des fêtes)	21 DIMANCHE Mano a Mano 15 H 30 - Patinoire - Cour de la médiathèque	22 LUNDI École de Musique 15 H Espace des associations 10, rue de Olivette

5 décembre - Théâtre de l'Albarède
Réservation conseillée : 04 67 73 15 62
ou sur place le vendredi de 10h à 12h

8 décembre - La Mine des Meeples
Sur inscription
Réservation : 07 48 72 81 94

9 décembre - Boutique Innovative
Sur inscription
Réservation : 07 48 72 81 94

10 décembre - GR - Latour
Sur inscription
Réservation : 07 48 72 81 94

Un plan de la ville est
disponible à l'accueil de la mairie.

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Élections 2026



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections municipales de 2026 ?

N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur le site www.service-public.gouv.fr, avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile (sauf facture téléphone mobile) numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un

justificatif de domicile (sauf facture téléphone mobile), d'un justificatif d'identité et du cerfa de demande d'inscription.

Attention :

Les inscriptions pour l'élection municipale des 15 et 22 mars 2026 sont possibles dès à présent et jusqu'au mercredi 4 février 2026 par le biais du site www.service-public.gouv.fr et jusqu'au vendredi 6 février 2026 en déposant à la mairie votre formulaire.

Recensement citoyen

Une démarche obligatoire pour les jeunes de 16 ans

La commune rappelle aux jeunes citoyens et à leurs familles qu'il est obligatoire de se faire recenser à l'âge de 16 ans. Cette démarche, appelée recensement militaire ou recensement citoyen, est la première étape du parcours de citoyenneté.

famille des parents.

- Soit en ligne sur le site www.service-public.gouv.fr, si la commune est raccordée au service (à vérifier auprès de la mairie).

Qui est concerné ?

- Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.
- Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans doivent également effectuer cette démarche dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité.

Comment se faire recenser ?

Le recensement se fait :

- Soit en mairie, en se présentant avec une pièce d'identité et le livret de

Pourquoi est-ce important ?

Le recensement permet :

- D'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
- D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.
- D'obtenir une attestation de recensement, indispensable pour :
 - o S'inscrire aux examens ou concours d'État (Baccalauréat, permis de conduire, concours administratifs, etc.)

- o Effectuer certaines démarches administratives ou professionnelles.

Un oubli ou un retard ?

Il est important de régulariser sa situation au plus vite auprès de la mairie. Le non-recensement peut entraîner des complications administratives pour le jeune.



L'opposition

Nous avons publié en juin 2025 la présentation d'un questionnaire proposé aux Gangeoises et Gangeois par le collectif *Ganges 2026*. Ce questionnaire est toujours d'actualité et peut encore être rempli. Une première analyse que nous avons pu consulter de près de 150 questionnaires représentant les différentes catégories d'âge permet de dégager des tendances fortes. Beaucoup apprécient GANGES pour sa petite taille, sa proximité avec la nature, avec les centres urbains de Montpellier et Nîmes, ses équipements culturels. Dans les manques mentionnés, un lieu pour les jeunes et les enfants, des stationnements, la sécurité, une piscine sont les plus cités. À la partie consacrée aux compétences municipales, les 3 les plus mises en avant sont l'attractivité économique du territoire et l'emploi, la sécurité, et la mobilité et les transports.

La santé et les offres de soins, l'enfance, la jeunesse et l'éducation, la culture suivent de près.

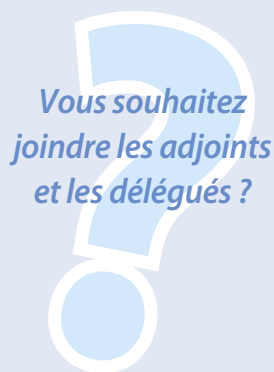
La questionnaire recueille également les propositions pour chaque compétence municipale. À chaque fois, la pertinence, la justesse de ces propositions soulignent l'attachement des citoyennes et citoyens de Ganges à leur ville. Comme c'était exprimé lors de la réalisation de ces questionnaires, elles complèteront le programme de ce collectif pour ces prochaines municipales pour qu'il soit au plus prêt des habitantes et habitants.

L'espace de ce mot de l'opposition ne nous permet pas de détailler les résultats de ce questionnaire. Nous laissons au collectif le soin de le faire. Ils seront rapidement accessibles via leur site :

<https://www.ganges2026.fr>.

Un des autres points régulièrement cités est l'absence de communication municipale envers nos concitoyens. Elle a été dénoncée à de nombreuses reprises en conseil municipal par les élu-es d'opposition lors des questions au maire.

Quels sont les espaces de communication dont dispose l'opposition ? Pour rappel, les questions au maire doivent figurer aux procès verbaux des conseils qui rendent compte des débats lors de ces assemblées délibérantes. Les élu-es d'opposition doivent disposer d'un onglet sur le site Internet de la mairie, doivent pouvoir écrire sur la page Facebook municipale conformément à la jurisprudence du Conseil d'État de 14 avril 2022. Ces espaces de communication réservés à l'opposition doivent être inscrits sur le règlement intérieur du conseil municipal. Peut-être à partir de mars 2026.



Adjoint à l'économie et au tourisme

Adjointe à la culture

Adjointe au social

Déléguée aux animations

Adjointe-déléguée à la fracture numérique

Déléguée aux personnes âgées et aux solidarités

Pour joindre les autres adjoints et le Maire

bvivancos@ganges.fr

sfino@ganges.fr

msantner@ganges.fr

nathaliehost@yahoo.com

aviala@ganges.fr

raurieres@ganges.fr

mairie@ganges.fr



Bulletin municipal semestriel de la Mairie de Ganges

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Tel : 04 67 73 85 03 - Site internet : www.ganges.fr

Graphisme : Olivier Berteloite 06 06 77 11 44 - Impression : Imp'Act Imprimerie

Imprimé en 2600 exemplaires sur du papier recyclé PEFC.

Quelques numéros de téléphone utiles :

Police Municipale 04 67 73 00 52

Nicollin (Eau potable) 04 67 81 17 72

Nicollin (Assainissement) 04 67 69 01 70

Urgence gaz 0 800 47 33 33

Urgence électricité 09 72 67 50 34

CCCGS 04 67 73 78 60